

| | |
|-------------------------|----------|
| Quartier Ouest..... | 3,500.00 |
| " St-Jean-Baptiste..... | 3,550.00 |
| " St-Denis..... | 3,901.25 |
| " Hochelaga..... | 1,750.00 |
| " St-Louis..... | 2,595.00 |
| Mile End..... | 7,180.00 |
| St-Henri..... | 4,337.50 |
| Verdun..... | 650.00 |
| Côte St-Antoine..... | 8,298.70 |
| Montréal Junction..... | 1,434.58 |
| Maplewood..... | 3,151.42 |

| | |
|-------------------------|--------------|
| Semaine précédente..... | \$125,148.45 |
| Ventes antérieures..... | 121,469.19 |
| | 8,012,065.61 |

Depuis le 1er janvier.....\$3,258,683.25

| | | |
|-------------------------|-----------|--------------|
| Semaine correspondante. | 1898..... | \$145,062.90 |
| " | 1892..... | 319,586.27 |
| " | 1891..... | 536,466.76 |
| " | 1890..... | 813,943.52 |
| " | 1889..... | 193,268.58 |
| " | 1888..... | 165,139.88 |

| | | |
|----------------|-----------|-----------------|
| A la même date | 1898..... | \$ 9,043,281.01 |
| " | 1892..... | 11,905,019.27 |
| " | 1891..... | 11,240,126.06 |
| " | 1890..... | 9,821,757.26 |
| " | 1889..... | 8,871,916.69 |
| " | 1888..... | 6,820,109.49 |

Le total des prêts hypothécaires n'est plus au niveau normal; la demande de fonds pour la construction a naturellement diminué et ce qui s'emprunte aujourd'hui n'est employé généralement qu'à consolider des engagements antérieurs. Les taux sont, dans quelques cas, assez bas. Ainsi nous trouvons six prêts à 5 p.c. pour des sommes relativement peu considérables: \$600, \$1,000, \$3,000, \$4,000 (2), et \$7,000; avec un seul à 5½ p.c. pour \$3,500. Les autres sont à 6, 7 et 8 p.c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

| | |
|--------------------------|----------|
| Cies de prêts..... | \$ 1,335 |
| Assurances..... | 4,000 |
| Autres corporations..... | 3,000 |
| Successions..... | 500 |
| Particuliers..... | 54,269 |

| | |
|---------------------------|-----------|
| Total..... | \$ 63,104 |
| Semaine précédente..... | 108,925 |
| Semaines antérieures..... | 5,290,018 |

Depuis le 1er janvier 1894..... \$5,462,147

| | | |
|-------------------------|----------|-----------|
| Semaine correspondante. | 1898.... | \$107,181 |
| " | 1892.... | 115,650 |
| " | 1891.... | 119,155 |
| " | 1890.... | 144,377 |
| " | 1889.... | 104,511 |
| " | 1888.... | 59,760 |

| | | |
|----------------|-----------|-------------|
| A la même date | 1898..... | \$7,319,039 |
| " | 1892..... | 7,228,265 |
| " | 1891..... | 5,866,171 |
| " | 1890..... | 4,504,697 |
| " | 1889..... | 4,317,313 |
| " | 1888..... | 3,732,859 |

Le Daily Trade Bulletin de Chicago a fait une enquête sur la consommation du blé par les animaux. Il a reçu 235 réponses venant de vingt Etats et Territoires. "Toutes répondent affirmativement et un grand nombre ajoutent que cette consommation va en augmentant. On ajoute, cependant, que le blé est trop échauffant pour être employé seul.

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 17 novembre 1894.

Chez MM. PERRAULT & LESAGE, Architectes.

Rue Notre-Dame, ouest.—Une bâtisse à 3 étages, formant deux magasins et deux logements.

Appareil d'Eclairage Electrique F. Simoneau.

Propriétaire, Ed. Marcell.

Rue Notre-Dame, Ouest.—Une bâtisse à 3 étages, formant 2 logements et 2 magasins.

Charpente et menuiserie, A. Boire. Plomberie, Thomas Moll.

Enduits, H. Contant.

Propriétaire, Jos. Versailles.

Rue St-Laurent.—Une bâtisse à 3 étages, magasin.

Comptoirs et tablettes, Lalonde & Girard.

Propriétaires, Amiot, Lecours & Larivière.

Rue Notre-Dame.—Une bâtisse à 3 étages, deux magasins et logements.

Maçonnerie, Prénoveau, Turcot et Martineau.

Charpente et menuiserie, A. Charbonneau.

Acier, Dominion Bridge Co.

Brique, A. Léger.

Propriétaire, J. B. Charbonneau.

Rue Notre-Dame.—Une bâtisse à 3 étages; un magasin et logement.

Maçonnerie, Guilbault & Frère.

Charpente et menuiserie, John O'Leary.

Brique, E. Morache.

Propriétaire, D. Gallery.

Rue Notre-Dame.—Une bâtisse à 3 étages un magasin et logement.

Maçonnerie, Prénoveau Turcot et Martineau.

Brique, E. Morache.

Propriétaire, P. A. Rodier.

NOTES

Le département des Travaux Publics demande des soumissions, jusqu'au 7 décembre, pour des travaux hydrauliques à Belœil, sur la rivière Richelieu. Plans, devis et formules au département et au bureau de poste de la station de Belœil. Chèque de 5 p.c.

Des soumissions sous enveloppes cachetées adressées à E. Marchand secrétaire-trésorier de la corporation de la ville de St-Jérôme, seront reçues jusqu'à samedi le premier décembre prochain, pour reculer la maison des héritiers W. Prévost sur la rue Labelle vers l'est à une distance de quatre à six pieds; mais un alignement sera, dans les cas, donné par le conseil de la ville de St-Jérôme, le terrain devra être remis dans son état normal.

La corporation ne s'oblige pas d'accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

La cité de Québec donne avis que des soumissions cachetées, portant à l'endos les mots "Soumissions pour un nouvel Hôtel de ville" et adressées au soussigné, seront reçues MERCREDI, le 21 du courant, à 4 h. p. m., au bureau de l'Ingénieur de la cité pour l'exécution des travaux se rapportant à la dite bâtisse suivant les plans et devis qui seront visibles à partir de lundi, le 12 du cou-

rant, au bureau de MM. Emile Tanguay et Alfred N. Vallée, architectes, No 38, rue Saint-Eustache.

Nulle soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit faite sur un blanc imprimé qu'on pourra se procurer de MM. les architectes Tanguay et Vallée et qui portera les signatures de deux personnes solvables voulant assurer l'exécution du contrat.

Des prix seront reçus pour les items suivants :

No 1—Maçonnerie, excavations, pierre de taille, enduits, drainage, ventilation.

No 2—Charpenterie et menuiserie.

No 3—Plomberie, tuyauterie d'éclairage au gaz.

No 4—Chauffage.

No 5—L'ouvrage du couvreur.

No 6—Peinturage et vitrage.

No 7—Un prix pour le tout en bloc.

Chaque soumission couvrira un chèque accepté égal à 5 p. c. du montant de la soumission, qui sera retenu contre tous les soumissionnaires jusqu'à signature du contrat, et contre le contracteur jusqu'à l'exécution de l'ouvrage, et confisqué à celui qui, le cas échéant, refuserait de signer le contrat.

La Cité ne s'engage point de donner l'ouvrage au plus bas ou même à aucun des soumissionnaires.

Les contracteurs paieront au notaire de la Cité le coût de rédiger le contrat et en feront tenir une copie certifiée à l'Ingénieur de la Cité.

A la dernière réunion de la Fabrique de Notre-Dame de Lévis, il a été décidé de faire faire des plans et devis pour les réparations de l'église. Il est question d'agrandir la sacristie de 21 pieds sur la longueur et de la relier au presbytère par un chemin couvert, à côté duquel il y aurait un parloir pour recevoir ceux qui ont affaire aux prêtres. La sacristie sera peut-être aussi haussée d'un étage qui servirait de chapelle pour les congrégations. On ferait encore disparaître les escaliers à l'intérieur pour les placer en dehors.

Le greffier de la cité d'Ottawa a donné avis de l'intention du conseil de ville de faire construire un égout en grès vernis sur la rue Cumberland, entre le déversoir de la rue Botelier et le côté sud de la rue McTaggart, devant coûter \$180.

L'Association des Epiciers de détail de Philadelphie, demande aux marchands de gros de rogner les termes de crédit aux détailliers qui font une pratique de couper les prix.

Le Journal of Commerce de New-York dit que la récolte des noix de Grenoble est à peu près les tiers de celle de l'année dernière. Les nouveaux arrivages se vendront par conséquent à des prix élevés.

Une délégation de l'Association des Epiciers en gros de Montréal, doit aller à Toronto, le 28 courant, pour soumettre à l'association de la Puissance la difficulté concernant le territoire combiné pour la vente des sucres raffinés. Cette délégation se compose de MM. Chas Chaput, de la maison L. Chaput, Fils, & Cie; H. Laporte, de la maison Laporte, Martin & Cie; D. L. Lockerby, de Lockerby Bros et Geo. Childs de Geo. Childs & Co.

EPICERIES

L'Association des Epiciers de détail de Philadelphie, demande aux marchands de gros de rogner les termes de crédit aux détailliers qui font une pratique de couper les prix.

Le Journal of Commerce de New-York dit que la récolte des noix de Grenoble est à peu près les tiers de celle de l'année dernière. Les nouveaux arrivages se vendront par conséquent à des prix élevés.

Une délégation de l'Association des Epiciers en gros de Montréal, doit aller à Toronto, le 28 courant, pour soumettre à l'association de la Puissance la difficulté concernant le territoire combiné pour la vente des sucres raffinés. Cette délégation se compose de MM. Chas Chaput, de la maison L. Chaput, Fils, & Cie; H. Laporte, de la maison Laporte, Martin & Cie; D. L. Lockerby, de Lockerby Bros et Geo. Childs de Geo. Childs & Co.